

rupture de bail pour vendre avant la fin du bail

Par Tncltd, le 02/03/2019 à 16:44

Bonjour,

Mon propriétaire désire vendre la maison que j'occupe avec un bail d'une durée de 3 ans établi le 01/09/2015, ce bail à été reconduit tacitement pour une durée égale. Je viens de recevoir un courrier de congé me signifiant mon préavis pour devoir quitter les lieux pour le 01/09/2019. Le propriétaire à t'il le droit de rompre le contrat de bail sous motif que l'acquéreur veut le bien vide ?